



**RETURN BIDS TO:**  
**RETOURNER LES SOUMISSIONS À:**  
Public Works and Government Services Canada  
ATB Place North Tower  
10025 Jasper Ave./10025 ave. Jasper  
5th floor/5e étage  
Edmonton  
Alberta  
T5J 1S6  
Bid Fax: (780) 497-3510

**SOLICITATION AMENDMENT**  
**MODIFICATION DE L'INVITATION**

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

**Comments - Commentaires**

**Vendor/Firm Name and Address**  
**Raison sociale et adresse du**  
**fournisseur/de l'entrepreneur**

**Issuing Office - Bureau de distribution**  
Public Works and Government Services Canada  
ATB Place North Tower  
10025 Jasper Ave./10025 ave Jasper  
5th floor/5e étage  
Edmonton  
Alberta  
T5J 1S6

<b>Title - Sujet</b> Janitorial Services - Accomodation	
<b>Solicitation No. - N° de l'invitation</b> W6895-190021/A	<b>Amendment No. - N° modif.</b> 002
<b>Client Reference No. - N° de référence du client</b> W6895-190021	<b>Date</b> 2019-02-11
<b>GETS Reference No. - N° de référence de SEAG</b> PW-\$EDM-014-11531	
<b>File No. - N° de dossier</b> EDM-8-41063 (014)	<b>CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME</b>
<b>Solicitation Closes - L'invitation prend fin</b> <b>at - à 02:00 PM</b> <b>on - le 2019-02-19</b>	<b>Time Zone</b> <b>Fuseau horaire</b> Mountain Standard Time MST
<b>F.O.B. - F.A.B.</b> <b>Plant-Usine:</b> <input type="checkbox"/> <b>Destination:</b> <input type="checkbox"/> <b>Other-Autre:</b> <input type="checkbox"/>	
<b>Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à:</b> Lau, Chris	<b>Buyer Id - Id de l'acheteur</b> edm014
<b>Telephone No. - N° de téléphone</b> (780) 566-2195 ( )	<b>FAX No. - N° de FAX</b> (780) 497-3510
<b>Destination - of Goods, Services, and Construction:</b> <b>Destination - des biens, services et construction:</b>	

**Instructions: See Herein**

**Instructions: Voir aux présentes**

<b>Delivery Required - Livraison exigée</b>	<b>Delivery Offered - Livraison proposée</b>
<b>Vendor/Firm Name and Address</b> <b>Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur</b>	
<b>Telephone No. - N° de téléphone</b> <b>Facsimile No. - N° de télécopieur</b>	
<b>Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm</b> <b>(type or print)</b> <b>Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/</b> <b>de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)</b>	
<b>Signature</b>	<b>Date</b>

N° de l'invitation - Sollicitation No.  
W6895-190021/A  
N° de réf. du client - Client Ref. No.  
W6895-190021

N° de la modif - Amd. No.  
002  
File No. - N° du dossier  
EDM-8-41063

Id de l'acheteur - Buyer ID  
edm014  
N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

---

**Cette modification a été soulevé pour répondre aux questions suivantes:**

**Q1 :** Veuillez fournir un fond de carte électronique pour la planification de la répartition du personnel.

**R1 :** Une carte sera fournie lors de la visite des lieux.

**Q2 :** Annexe B – Calendrier de nettoyage – Lorsque des tâches de nettoyage ne sont pas requises sept jours sur sept durant une semaine en particulier, veuillez indiquer quels sont les jours au cours desquels le nettoyage doit être fait.

**R2 :** Les seuls immeubles dont le nettoyage n'est pas prévu les fins de semaine sont les immeubles des cadets et les logements familiaux. Pour les bâtiments 42, 43 et 44, le nettoyage est prévu certaines fins de semaine et possiblement lors des départs les fins de semaine.

**Q3 :** À la question P2, veuillez confirmer que le plus haut niveau de scolarité signifie un diplôme ou un grade d'un établissement canadien accrédité reconnu, ou un diplôme ou un grade répondant aux critères de reconnaissance d'équivalence établis par le gouvernement fédéral pour les écoles secondaires, les universités et les collèges.

**R3 :** Il est obligatoire de fournir une preuve de diplôme ou de grade.

**Q4 :** En vertu du présent contrat, il y avait une hausse du salaire minimum de 30 %, imposée par le gouvernement provincial. De quelle façon cette hausse a-t-elle été appuyée financièrement par le gouvernement fédéral en vertu du présent contrat à ce moment-là?

**R4 :** Il n'y a aucune section dans les conditions générales ou les conditions générales supplémentaires réservée à la hausse du salaire minimum, à la hausse de prix en raison de l'augmentation du salaire minimum ou au paiement des salaires. L'avis public publié par le gouvernement de l'Alberta concernant la hausse du salaire minimum, y compris l'échéancier et la structure de l'augmentation, a été publié et diffusé en juin 2015. Toutes les soumissions qui ont été présentées par les fournisseurs après cette date devraient avoir tenu compte de ces facteurs de façon raisonnable, comme il a été indiqué dans l'avis public. Veuillez présenter votre soumission en fonction de ces exigences.

**Q5 :** Dans les DP précédentes, la certification CIMS-GB en vertu d'un AISS était jugée équivalente à la certification ISO 9000. Veuillez confirmer que le pointage sera révisé aux questions P4, P10 et P12 pour tenir compte de l'équivalence des certifications. Consultez le document ci-joint confirmant l'équivalence.

**R5 :** La question P4 est certifiée CIMS, la question P10 est certifiée CIMS et la question P12 est certifiée ISO 9000. Les points seront accordés en conséquence, et les soumissionnaires pourront obtenir des points en fonction de leur certification respective.

**Q6 :** Si le gouvernement provincial ou fédéral apporte d'autres changements qui touchent le salaire minimum ou les cotisations sociales, ce qui augmentera le fardeau de travail, de quelle façon cela sera-t-il appuyé par le gouvernement fédéral en vertu du présent contrat?

**R6 :** Il n'y a aucune section dans les conditions générales ou les conditions générales supplémentaires qui couvre une hausse du salaire minimum, une hausse de prix en raison de l'augmentation du salaire minimum ou le paiement des salaires. L'avis public publié par le gouvernement de l'Alberta concernant la hausse du salaire minimum, y compris l'échéancier et la structure des hausses, a été publié et diffusé en juin 2015. Toutes les soumissions qui ont été présentées par les fournisseurs après cette date devraient avoir tenu compte de ces facteurs de façon raisonnable, comme il a été indiqué dans l'avis public. Veuillez présenter votre soumission en fonction de ces exigences.

N° de l'invitation - Sollicitation No.  
W6895-190021/A  
N° de réf. du client - Client Ref. No.  
W6895-190021

N° de la modif - Amd. No.  
002  
File No. - N° du dossier  
EDM-8-41063

Id de l'acheteur - Buyer ID  
edm014  
N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

---

**Q7** : De quelle façon seront évaluées les coentreprises partagées qui présentent plusieurs soumissions?

**R7** : Les coentreprises doivent présenter leur soumission conformément à l'article 17 (2010-01-11), Coentreprises, des Instructions uniformisées 2003 – biens ou services - besoins concurrentiels.

**Tout les autres modalités et conditions restent les mêmes.**